

DECLARATION BELLAGIO

PREAMBULE

Les groupes et les individus socialement et économiquement défavorisés sont presque toujours les plus affectés par les épidémies. Trop souvent, ils ne peuvent réellement exprimer une opinion quant à la mise en œuvre de réponses politiques aux urgences sanitaires – réponses qui, à leur tour, généralement négligent les besoins et les droits des défavorisés.

L'égard que l'on a pour les intérêts des défavorisés est un facteur important aussi bien pour des raisons pratiques qu'éthiques : Les efforts de santé publique ont plus de chance de réussir dans une atmosphère de solidarité sociale et de confiance publique, y compris la confiance des personnes défavorisées. La planification et la réponse de la grippe pandémique humaine et aviaire ne doivent donc pas être uniquement basées sur une science raisonnable et des principes de santé publique mais doivent aussi respecter et accorder une attention particulière aux besoins et droits des défavorisés et inclure des processus à travers lesquels leurs préférences et leurs intérêts peuvent être articulés et incorporés.

Les principes suivants ont pour but d'aider les gouvernements et les organisations gouvernementales à prendre en compte les intérêts des défavorisés dans la planification et la réponse à la grippe aviaire et pandémique. Des « feuilles de contrôle » comme celle qui est jointe à ce rapport offrent un moyen clé en main de s'en assurer. Ces principes ne font pas le tour de toutes les considérations morales et techniques mais se concentrent plutôt sur les plus préoccupantes concernant les besoins et les droits des personnes défavorisées.

PRINCIPES

- I. Tout le monde doit avoir rapidement accès à des informations précises, à jour et facilement compréhensibles au sujet de la grippe pandémique humaine et aviaire, sur les réponses politiques publiques et sur les actions appropriées locales et individuelles. La communication doit être adaptée pour surmonter les obstacles auxquels les groupes défavorisés font face quand ils ont accès à ces informations.
- II. Les stratégies de santé publique et vétérinaires doivent encourager une large participation dans la planification et la réponse à la menace de grippe pandémique et aviaire. La société civile, les groupes religieux et le secteur privé doivent être impliqués pour permettre de surmonter les barrières qui font obstacles à une participation efficace de la part des groupes défavorisés.
- III. La planification et la réponse doivent faciliter l'implication du public dans la surveillance et le signalement de cas possibles, sans peur de discrimination, de représailles ou de la perte de moyens de subsistance non-compensés. Reconnaisant leur vulnérabilité, des efforts particuliers sont nécessaires pour encourager le signalement par les groupes défavorisés, ainsi que pour les protégés d'un impact négatif qui pourrait aggraver leur situation.
- IV. L'impact et l'efficacité des interventions et des politiques doivent être évalués et contrôlés, surtout en ce qui concerne la perspective de fournir des avantages corrects, et d'éviter des charges indues, aux groupes défavorisés, de façon à ce que les ajustements correcteurs puissent se faire en temps utile.
- V. Les pays en voie de développement ainsi que les pays développés doivent avoir accès aux meilleures données et analyses scientifiques et socio-économiques disponibles pour renseigner le planning et la réponse à la grippe aviaire et pandémique, y compris avoir accès aux informations sur les charges particulières et les préjudices secondaires qu'une pandémie et des réponses à la pandémie peuvent infliger aux groupes défavorisés.
- VI. Des efforts nationaux et internationaux sont nécessaires pour promouvoir un accès équitable aux vaccins, anti-virus et autres interventions sociales appropriées et sur la santé publique, à la fois entre et au sein des pays, de façon à fournir un traitement équitable et non-discriminant aux groupes traditionnellement défavorisés ainsi qu'à ceux qui sont particulièrement défavorisés dans le contexte de la grippe aviaire et humaine.

Au sujet du groupe Bellagio :

Avec le soutien de la fondation Rockefeller, un groupe international d'experts en santé publique, santé animal, virologie, médecine, politique publique, économie, bioéthique, droit et droits de l'homme se sont réunis à Bellagio, en Italie, du 24 juillet au 28 juillet 2006, pour considérer des questions de justice sociale et de menace de grippe aviaire et pandémique humaine, avec mission particulière de se concentrer sur les besoins et intérêts des défavorisés du monde.¹ La déclaration de principes de Bellagio (Bellagio Statement of Principles), ci-dessus, fait siennes les conclusions majeures des délibérations du groupe.²

¹ Les membres du Groupe de Bellagio étaient Joseph J. Amon, Katherine C. Bond, Milan N. Brahmhatt, Allen Buchanan, Alexander M. Capron, Derek A. T. Cummings, Patrick S. Duggan, Ruth R. Faden, Ian D. Gust, Ruth A. Karron, Joseph M. Mfutso-Bengo, Nguyen Tien Dzung, M. Joachim Otte, Ellen Silbergeld, Sanjay Sinho, Agus Suwandono, Jon Ungphakorn, Sarasin Viraphol, Xue Lan, and Zeng Guang.

² La Déclaration reflète les vues de participants dans une capacité individuelle. Il ne reflète pas nécessairement les vues des institutions avec lesquelles participants peuvent être affiliées. Pour plus amples renseignements de cette déclaration, aller à : <http://www.hopkinsmedicine.org/bioethics/bellagio> ou e-mail : pandemic_influenza@jhu.edu